

Les affaires politiques et économiques

Les agents politiques et économiques sont chargés de promouvoir les intérêts d'ordre politique et économique du Canada à l'étranger. Ils suivent et interprètent l'actualité internationale et évaluent ses répercussions sur le Canada. Ils élaborent des recommandations de principe, étayées par de solides analyses. Ils cherchent, dans leurs négociations avec des interlocuteurs tant étrangers que canadiens, à contribuer à la réalisation des objectifs du Canada.

À l'administration centrale ou à l'étranger, les agents politiques et économiques sont appelés à se pencher sur des sujets aussi variés et complexes que les droits de la personne, le maintien de la paix, le désarmement, la dégradation de l'environnement, les crimes de guerre, la politique macro-économique, le droit économique, la coordination des sommets, la dette, la négociation de traités, l'aide technique, les programmes culturels, les programmes d'enseignement ou la réforme des institutions multilatérales.

Parmi les affectations relevant de ce champ d'activité à l'administration centrale, figurent :

- un chargé du dossier du Mexique : le titulaire de ce poste a la responsabilité de suivre et d'analyser les tendances politiques et économiques pertinentes, ainsi que d'élaborer une politique cohérente qui contribuera à promouvoir les relations entre le Canada et le Mexique;

